

Rue de Rivière 15C

Document 5

Le(s) soussigné(s) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél.

E-Mail :

Déclare(nt) par la présente :

- Faire offre ferme et irrévocable, au prix de (montant en toutes lettres) **deux cent cinq mille cinq cent cinquante euros**,
Pour le bien immeuble situé à **Pontillas (Fernelmont), Rue de Rivière n° 15C**, mis en vente par l'étude des notaires Watillon-Hamès associés.
- Savoir que les frais d'acte d'acquisition sont à sa charge, outre les frais d'un éventuel crédit hypothécaire, et avoir pris ses renseignements à ce sujet
- Que cette offre est valable jusqu'au 20 décembre 2016 à 17H. Si passé cette échéance, la présente offre n'a pas été acceptée par le vendeur, le(s) soussignés(s) ne sera (ont) donc plus tenu(s) d'acquiescer le bien pré décrit.
- Avoir connaissance de l'arrêté du gouvernement wallon du 5 décembre 2008, de la procédure particulière de sélection des candidats acquéreurs ainsi que du cahier des charges, clauses et conditions particulières de la Société Wallonne du Logement.

Le(s) soussigné(s) soumet (tent) toutefois son (leur) offre aux conditions particulières ci-après

- La vente aura lieu aux conditions ordinaires en matière de vente d'immeuble bâti.
- Délai pour la passation de l'acte authentique de vente : 3 mois à compter de la signature du compromis de vente.
- Condition suspensive : la présente offre est faite sous réserve de l'obtention d'un crédit hypothécaire à solliciter auprès de la Banque

Le(s) soussigné(s) s'oblige(nt) à signer un compromis de vente à première demande du (des) vendeur(s) ou du notaire choisi par lui (eux), dans les huit jours de l'acceptation de l'offre par le vendeur, et à payer l'acompte réclamé (5%), au plus tard le jour de la signature dudit compromis de vente.

IL(S) DECLARE(NT) SAVOIR QUE LA PRESENTE OFFRE L(ES) ENGAGE DE MANIÈRE DEFINITIVE, SAUF LES RESERVES QUI Y SONT EXPLICITEMENT EXPRIMEES.

Fait à Namur, le

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite : « pour accord »

Ce document doit nous parvenir dans les 8 jours qui suivront la visite des lieux et au plus tard le 7 Novembre 2016. Passé ce délai, la présente candidature sera annulée.